

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT**N ° 681**

présenté par

M. Dombreval, M. Marilossian, Mme Panonacle, M. Mis, Mme Meynier-Millefert,
Mme Provendier, Mme Vignon, Mme Le Feur, Mme Vanceunebrock, M. Templier, Mme Cazarian
et Mme Sylla

ARTICLE 65

Compléter la première phrase de l'alinéa 2 par les mots :

« et la stratégie bien-être animal. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de replis vise à intégrer, *a minima*, aux stratégies listées par cet article, la Stratégie Bien être animal promut par le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Cette stratégie s'intègre parfaitement dans cet article car la promotion du bien-être animal au sein de nos élevages permettra de transformer nos élevage vers des pratiques plus agro-écologiques, et surtout plus respectueuses de l'environnement et de la biodiversité dans sa globalité.